

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)**

Séance du 20 mai 2021

REPUBLIQUE FRANCAISE			<p>L'an deux mille vingt et un le vingt du mois de mai</p> <p>A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.</p> <p>Présents : Françoise ALRIQ, Jean BOUCHER, Gilles CHABRIER, Christian GRAS, Dimitri OCTAVIE, Christian PICHOT-DUCLOS, Pierrick ROCHE, Félix ROCHE, Flore COUTURE, Magali CRAUSER, Danielle ROLLAND, Aurélien TISSIER, Alain BARRES, Robert PISSAVY, Laurent SAIGNIE</p> <p>Présents par procuration : Véronique BOREL donne pouvoir à Laurent SAIGNIE, Roland VIDAL donne pouvoir à Christian GRAS, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME donne pouvoir à Dimitri OCTAVIE, Pierre JUILLARD donne pouvoir à Françoise ALRIQ, Eric TUPHE donne pouvoir à Christian PICHOT-DUCLOS, Béatrice CHEVALLET donne pouvoir à Danielle ROLLAND</p> <p>Absent : Vanessa BESSON, Béatrice THOMAS.</p> <p>Secrétaire de Séance : Flore COUTURE</p>			
DEPARTEMENT du CANTAL						
Nombre de membres						
<table border="1"> <tr> <th>Afférents au Conseil municipal</th> <th>En exercice</th> <th>Qui ont pris part à la délibération</th> </tr> <tr> <td align="center">23</td> <td align="center">23</td> <td align="center">21</td> </tr> </table>	Afférents au Conseil municipal	En exercice		Qui ont pris part à la délibération	23	23
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération				
23	23	21				
<p>Date de la convocation : 10 mai 2021 Date d'affichage : 10 mai 2021</p> <p>Vote : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0</p>						

OBJET : Sécurisation de la toiture du gymnase municipal, demande de subvention au Conseil Régional

La Mairie de Murat souhaite poursuivre la sécurisation des toitures du pôle sportif Croix-Jolie. Il est nécessaire d'assurer l'étanchéité du gymnase avec un système innovant de surtoiture – le même que celui prévu en juin 2021 pour la piscine municipale. En effet les nombreuses fuites du toit sont un danger pour les équipements électriques, pour le terrain multisports et pour la sécurité des usagers.

Cet équipement de proximité est indispensable à la pratique du sport pour tous les habitants avec les leçons d'EPS des établissements scolaires, les clubs de pratique fédérale et les activités des associations dans un territoire classé en zone de revitalisation rurale.

De plus, en cas d'obtention d'une subvention du Conseil Régional, la Mairie de Murat doit s'engager à la gratuité d'utilisation du gymnase par le Lycée Professionnel Joseph Constant.

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel :

PLAN DE FINANCEMENT			
Dépenses	en euros HT	Recettes	en euros HT
Sécurisation et mise en étanchéité de la toiture	52 953.56 €	Conseil Région Auvergne-Rhône-Alpes	10 590.71 €
		Agence Nationale du Sport	10 591.00 €
		Autofinancement	31 771.85 €
Totaux	52 953.56 €	Totaux	52 953.56 €

RF
Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 25/05/2021
015-200071702-20210520-DE_2021_070-DE

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,**

Approuve le projet de travaux ;

Adopte le plan de financement indiqué ci-dessus ;

Sollicite les financements prévus pour ce projet ;

Dit que les travaux n'ont pas commencés à ce jour ;

S'engage avec ce projet à la gratuité d'utilisation pour les élèves du Lycée Professionnel

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires.

**AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME**

Le Maire,



Gilles CHABRIER

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

*Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante:
www.murat.fr*

RF Sous préfecture de Saint Flouir
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/05/2021 015-200071702-20210520-DE_2021_070-DE